

## DOSSIER D'INSCRIPTION ATELIERS ET COURS PUBLICS

Année 2026/2027

Site de Pau



### Enfants & ados - fiche de renseignements

#### Identité de l'élève et de ses responsables légaux

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse .....

Ville et code postal.....

#### Responsables légaux de l'élève

Responsable 1 - ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur

Nom .....

Prénom .....

Tél. portable .....

Adresse électronique .....

☐ Merci de cocher cette case si vous ne souhaitez pas recevoir la newsletter de l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées.

Responsable 2 - ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur

Nom .....

Prénom .....

Tél. portable .....

Adresse électronique .....

☐ Merci de cocher cette case si vous ne souhaitez pas recevoir la newsletter de l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées.

#### Personnes à contacter en cas d'urgence (si différentes des responsables légaux mentionnés ci-dessus)

Nom .....

Prénom .....

Tél .....

Nom .....

Prénom .....

Tél .....

#### Autorisations de sortie à la fin des cours

☐ J'autorise mon enfant à rentrer seul à l'issu du cours.

☐ Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul à l'issu du cours.

⚠ Les élèves mineurs qui ne sont pas autorisés à rentrer seul à l'issu du cours doivent être récupérés dans un délai maximum de 10 minutes à l'issu du cours. Passé ce délai, l'enseignant contactera les responsables légaux aux numéros indiqués dans le présent dossier. En cas d'absence de réponses, l'établissement se réserve le droit de solliciter un relais auprès des autorités compétentes.

#### Autorisations dans le cadre de sorties pédagogiques

☐ J'autorise mon enfant à participer aux sorties organisées dans le cadre du cours et en dehors des locaux de l'ÉSAD Pyrénées.

☐ Je n'autorise pas mon enfant à participer aux sorties organisées dans le cadre du cours et en dehors des locaux de l'ÉSAD Pyrénées.

#### Informations complémentaires sur l'élève mineur

Veuillez indiquer ici toute information utile et importante à prendre en compte concernant l'état de santé de votre enfant :

.....  
.....  
.....

#### Signatures

☐ Je m'assure d'avoir bien complété l'ensemble du dossier et confirme l'exactitude des informations renseignées.

☐ Je joins au présent dossier les pièces justificatives nécessaires à la détermination du tarif auquel ma situation correspond (voir grille tarifaire).

☐ J'accepte et je reconnais avoir pris connaissance les modalités d'inscription, d'organisation et de paiement des ateliers et cours publics de l'ÉSAD Pyrénées du présent dossier.

Fait à ....., le .....

Prénom / Nom : .....

Signature :

# ÉSAD·PYRÉNÉES

## CHOIX DES ATELIERS 2026/2027 – ENFANTS & ADOS SITE DE PAU

### Cours hebdomadaires

#### Cours hebdomadaires enfants & ados

- ☐ Bande dessinée et manga (9-18 ans) avec Frédéric Campoy – mercredi de 15h30 à 17h30
- ☐ Illustration jeunesse (9-18 ans) avec Frédéric Campoy – mercredi de 17h30 à 19h30
- ☐ La petite fabrique (7-11 ans) avec Ivan Lassere – samedi de 11h à 12h30
- ☐ L'atelier des jeunes talents (12-15 ans) avec Ivan Lassere – samedi de 16h à 17h30
- ☐ Préparation aux concours des écoles d'art (16-20 ans) avec Ivan Lassere – samedi de 13h30 à 15h30

#### Cours hebdomadaires adultes accessibles dès l'âge de 15 ans

- ☐ Dessin créatif (dès 15 ans) avec Ivan Lassere – jeudi de 9h à 12h
- ☐ Langages du dessin (dès 15 ans) avec Ivan Lassere – vendredi de 13h30 à 16h30
- ☐ Vers la peinture actuelle (dès 15 ans) avec Ivan Lassere – jeudi de 16h45 à 19h45

### Stages

#### Stages pendant les vacances d'automne

- ☐ La peinture : du chevalet à l'art contemporain (8-12 ans) avec Patricia Darribère  
*Durée : 2 demi-journées*  
*Dates : du 29 au 30 octobre 2026*  
*Horaires : de 9h à 12h*
- ☐ Maison pop-up (12-15 ans) avec Ivan Lassere  
*Durée : 4 demi-journées*  
*Dates : du 27 au 28 octobre 2026*  
*Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 16h*

#### Stages pendant les vacances d'hiver

- ☐ BD et animation (12-16 ans) avec Frédéric Campoy  
*Durée : 2 demi-journées*  
*Dates : du 23 au 24 février 2027*  
*Horaires : de 14h à 17h15*
- ☐ Planètes colorées (6-10 ans) avec Ivan Lassere  
*Durée : 2 demi-journées*  
*Dates : du 22 au 23 février 2027*  
*Horaires : de 10h à 12h*

#### Stages pendant les vacances d'été

- ☐ Illustration composite réaliste (12-18 ans) avec Frédéric Campoy  
*Durée : 2 demi-journées*  
*Dates : du 29 au 30 juin 2027*  
*Horaires : de 14h à 17h15*

### Partie réservée à l'administration

Quotient familial : ☐ QF<850 ☐ QF 851-1400 ☐ QF>1400  
Ou, si autre situation : ☐ Étudiant-e ☐ RSA ☐ AAH ☐ ASS

Montant de l'inscription : .....

Paiement : ☐ Unique ☐ Fractionné en 2 fois (*uniquement possible pour les inscriptions aux cours hebdomadaires qui se font avant le mois de novembre*)

Mode de règlement : ☐ Carte bleue ☐ Chèque ☐ Espèces

## Modalités d'inscription aux ateliers et cours publics 2026/2027

### Procédure d'inscription

Les inscriptions se font exclusivement sur place, directement auprès du secrétariat de l'école et sont enregistrées par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Si un cours est complet, vous pouvez demander à être inscrit·e sur liste d'attente.

L'inscription est validée à réception du dossier complet, des pièces justificatives et du règlement de l'adhésion. Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré.

Vous pouvez déposer un dossier d'inscription pour une tierce personne, dans la limite d'un seul dossier (en plus du votre le cas échéant).

### Liste des pièces à fournir :

- ☐ Le présent dossier dûment complété
- ☐ Un justificatif pour déterminer le tarif applicable à votre situation :
  - Si étudiant : copie du certificat de scolarité ou carte étudiante en cours de validité
  - Si bénéficiaire de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS) : justificatif datée de moins de 3 mois
  - Pour toute autre situation : avis d'imposition établi en 2025 sur vos revenus 2024
- ☐ Un moyen de paiement (CB, chèque ou espèces)
- ☐ Pour les mineurs : une photo d'identité

### Inscription aux cours hebdomadaires *Organisation*

Les cours ont lieu chaque semaine du 21/09/2026 au 25/06/2027 inclus. Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires, les jours fériés et le pont de l'ascension.

Il n'y a pas de cours d'essais.

Il n'est pas possible d'assister à d'autres cours pour lesquels vous n'êtes pas inscrit·e pour compenser les cours qui auraient été manqués.

En cas d'absence ponctuelle d'un enseignant pour raison de santé, il n'est pas prévu de rattrapage du cours annulé. En cas d'absence prolongée, l'établissement met en place un remplacement de l'enseignant concerné, ou procède au remboursement au prorata des cours annulés.

Il vous est possible de changer de cours dans la limite d'un changement dans l'année et dans la limite des places disponibles. Pour cela, il vous faut informer le secrétariat préalablement.

### *Inscription en cours d'année*

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles, que vous soyez déjà adhérent·e ou non.

Une réduction est appliquée au tarif annuel en fonction de la période où vous vous inscrivez (voir grille tarifaire). Le règlement de l'inscription se fait en une seule fois.

### Inscription aux stages

L'inscription à un stage se fait pour l'ensemble des demi-journées prévues. Le stage se déroule sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits. Vous recevez un mail de confirmation la semaine précédant le stage. En cas d'annulation par l'établissement, l'inscription vous est remboursée.

### Tarifs

Voir grille tarifaire.

### Paiement

#### *Cours hebdomadaires*

L'inscription aux cours et ateliers est annuelle. Les droits d'inscription sont

du, quelle que soit la fréquentation du ou des cours.

Si vous vous inscrivez avant le mois de novembre, vous pouvez opter pour un paiement unique ou fractionné en deux fois. Dans le 2ème cas, un premier versement de 50% doit être effectué au moment de l'inscription ; et le second versement, correspondant aux 50% restants, doit intervenir avant le 30 novembre 2026.

Le deuxième versement est dû, quelle que soit la fréquentation des cours et ateliers et quelles que soient les modalités d'enseignement (en présentiel ou à distance).

### Stages

L'inscription à un stage se règle en totalité et en une seule fois.

### Résiliation de votre inscription

#### *Cours hebdomadaires*

Vous pouvez résilier votre inscription et obtenir un remboursement à l'issue du 1er cours qui suit la date de votre inscription. Pour cela, il vous faudra adresser au secrétariat une demande de résiliation écrite accompagné de votre RIB.

Il ne sera pas possible de résilier votre inscription passé le délai imparti, que vous ayez effectivement participé au cours ou non.

Un remboursement peut être accordé dans le cadre d'un déménagement pour des raisons professionnelles ou de santé, uniquement sur présentation de justificatifs et sur décision du directeur général.

### Stages

Vous pouvez annuler votre inscription à un stage en adressant cette demande par écrit 8 jours avant le début du stage.

Passé ce délai, les droits d'inscription ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement.

GRILLE TARIFAIRE  
2026/2027

Comment déterminer le tarif dont  
je bénéficie ?

Le montant de l'adhésion est déterminé en fonction des revenus du foyer (quotient familial mensuel « QF »). Le calcul du QF est réalisé sur la base du revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition de l'année 2025 sur les revenus 2024 (et non celui de la CAF).

**\*Calcul du QF = revenu fiscal de référence / nombre de parts / 12 mois**

Si votre QF est inférieur à 1400, joindre une copie de votre avis d'imposition lors du dépôt de votre dossier.

Je suis étudiant·e ou bénéficiaire  
de minimas sociaux (RSA, AAH,  
ASS)

Les étudiant·es de l'enseignement supérieur et les personnes bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS) bénéficient du tarif correspondant à la tranche la plus basse (<850).

Joindre un justificatif de votre situation lors du dépôt de votre dossier : certificat de scolarité pour l'année en cours pour les étudiant·es ou une attestation datée de moins de 3 mois pour les bénéficiaires de minimas sociaux.

En l'absence de justificatif lors du dépôt de votre dossier, le tarif de la tranche la plus haute sera appliqué.

Moyens de paiement acceptés : carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor public.

Cours hebdomadaires du site de Pau

Tarif 1A – Ateliers et cours « classiques »

|                                   |                            |                                 |
|-----------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| Cours concernés :                 |                            | Couleur peinture                |
| Dessin créatif                    | Dessin et couleur          | Dessin et illustration débutant |
| Initiation à l'aquarelle créative | Initiation à la peinture   | Initiation au dessin classique  |
| Labo du dessin                    | Langages du dessin         | Mon projet en peinture          |
| Peinture et création              | Peinture & expérimentation | Vers la peinture actuelle       |

| QF mensuel* | Tarif annuel<br>1 cours | Tarif annuel du 2 <sup>ème</sup><br>cours |
|-------------|-------------------------|-------------------------------------------|
| < 850       | 150 €                   | 136 €                                     |
| 851-1400    | 305 €                   | 277 €                                     |
| > 1400      | 380 €                   | 345 €                                     |

Tarif 1B – Ateliers et cours « spéciaux »

|                       |  |  |
|-----------------------|--|--|
| Cours concernés :     |  |  |
| Atelier modèle vivant |  |  |

| QF mensuel* | Tarif annuel<br>1 cours | Tarif annuel du 2 <sup>ème</sup><br>cours |
|-------------|-------------------------|-------------------------------------------|
| < 850       | 200 €                   | 182 €                                     |
| 851-1400    | 355 €                   | 322 €                                     |
| > 1400      | 430 €                   | 390 €                                     |

Tarif 3 – Ateliers et cours enfant et ado

|                              |                    |                                           |
|------------------------------|--------------------|-------------------------------------------|
| Cours concernés :            | BD et manga        | Illustration jeunesse                     |
| L'atelier des jeunes talents | La petite fabrique | Préparation aux concours des écoles d'art |

| QF mensuel* | Tarif annuel<br>1 cours | Tarif annuel du 2 <sup>ème</sup><br>cours |
|-------------|-------------------------|-------------------------------------------|
| < 850       | 150 €                   | 135 €                                     |
| 851-1400    | 225 €                   | 205 €                                     |
| > 1400      | 275 €                   | 250 €                                     |

GRILLE TARIFAIRE  
2026/2027

Comment déterminer le tarif dont  
je bénéficie ?

Le montant de l'adhésion est déterminé en fonction des revenus du foyer (quotient familial mensuel « QF »). Le calcul du QF est réalisé sur la base du revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition de l'année 2025 sur les revenus 2024 (et non celui de la CAF).

**\*Calcul du QF = revenu fiscal de référence / nombre de parts / 12 mois**

Si votre QF est inférieur à 1400, joindre une copie de votre avis d'imposition lors du dépôt de votre dossier.

Je suis étudiant·e ou bénéficiaire de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS)

Les étudiant·es de l'enseignement supérieur et les personnes bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, AAH, ASS) bénéficient du tarif correspondant à la tranche la plus basse (<850).

Joindre un justificatif de votre situation lors du dépôt de votre dossier : certificat de scolarité pour l'année en cours pour les étudiant·es ou une attestation datée de moins de 3 mois pour les bénéficiaires de minimas sociaux.

En l'absence de justificatif lors du dépôt de votre dossier, le tarif de la tranche la plus haute sera appliqué.

Moyens de paiement acceptés : carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre du Trésor public.

Stages du site de Pau  
Tarif 4A – Stages « classiques »

| Stages concernés                       | QF<br><850 | QF<br>851-1400 | QF<br>>1400 |
|----------------------------------------|------------|----------------|-------------|
| Affiche composite réaliste (12-18 ans) | 40€        | 50€            | 60€         |
| BD et animation (12-16 ans)            | 40€        | 50€            | 60€         |
| Diorama en papier (dès 18 ans)         | 40€        | 50€            | 60€         |
| Maison pop-up (12-15 ans)              | 80€        | 100€           | 120€        |
| Planètes colorées (6-10 ans)           | 40€        | 50€            | 60€         |

Stages 4B – Stages « spéciaux »

| Stages concernés                                          | QF<br><850 | QF<br>851-1400 | QF<br>>1400 |
|-----------------------------------------------------------|------------|----------------|-------------|
| Jardin (extra)ordinaire (dès 18 ans)                      | 50€        | 60€            | 70€         |
| La peinture : du chevalet à l'art contemporain (8-12 ans) | 50€        | 60€            | 70€         |